

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2008-312 du 15 décembre 2008 portant nomination d'experts  
auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro***

NOR : SJSM0831325S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5222-5 à R. 5222-9  
et D. 5321-7 et suivants ;  
Vu la décision DG n° 2008-13 du 31 janvier 2008 portant nomination d'experts auprès de la  
Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic  
*in vitro* à titre complémentaire pour l'année 2008 :

Mme Bayer (Pascale), médecin biologiste ;  
Mme Boutten (Anne), biologiste ;  
M. Froissart (Marc), néphrologie et médecine nucléaire ;  
M. Troalen (Frédéric), médecin nucléaire, néphrologue.

#### Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente  
décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 15 décembre 2008.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT